



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Non-respect-des-specifications,3057>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > Gravelines : et si on sortait du nucléaire avant l'accident ? > Derniers incidents à Gravelines > **Non respect des spécifications techniques d'exploitation**

**1er juin 2011**

## **Non respect des spécifications techniques d'exploitation**

**Le 1er juin 2011, le réacteur n° 6 est en fonctionnement. Au cours d'essais périodiques, deux systèmes de sauvegarde sont rendus inopérants simultanément pendant 6 minutes. Cet écart constitue un non respect des règles d'exploitation.**

Les systèmes concernés sont le système d'aspersion dans le bâtiment réacteur et le système de contrôle de la teneur en hydrogène et de surveillance atmosphérique dans le bâtiment réacteur.

Les essais périodiques servent à vérifier le bon fonctionnement des matériels et des circuits. Dans ce cadre, il est parfois nécessaire de rendre inopérants des équipements pendant tout ou partie de la durée de l'essai.

Un premier système de sauvegarde a été rendu inopérant pour la réalisation d'un essai périodique. Dans le cadre d'un autre essai périodique, un second opérateur a demandé l'autorisation de rendre inopérant un autre système de sauvegarde. Cette seconde autorisation a été délivrée sans remise en service préalable du premier système de sauvegarde. Cette situation est non conforme aux règles d'exploitation.

Cet incident a été classé par l'exploitant au niveau 1 de l'échelle INES.

**[Pour consulter l'avis d'incident ASN du 10 juin 2011, cliquez ici.](#)**